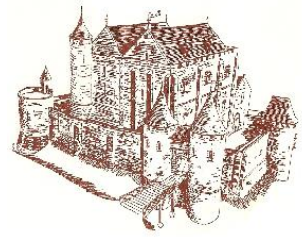


Association

“ Les Vieilles Pierres ”

Association loi 1901 n° 273006551
5, rue Henri IV 27540 IVRY LA BATAILLE
06 50 00 14 27
Ivry.lesvieillespierres@gmail.com



Compte rendu

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

tenues en date du 25 MARS 2016 Salle des commissions

à Mairie d'Ivry-la-Bataille

Mr Jean-Louis CAMUSET, Président de l'association, ouvre la séance à 20h30. Après avoir remercié les participants e excusés Mr Patrick MAISONS, Maire d'Ivry-la-Bataille, il rappelle l'ordre du jour :

- Vérification du quorum
- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Renouvellement du bureau
- Fixation du montant de la cotisation
- Questions diverses

DELIBERATIONS

1 - Vérification du QUORUM

Etaient Présents :

Mmes LAFOSSE Evelyne ,LAMORT Anne-Marie, PION Bernadette, TORIS Isabelle, SOKOLOWSKI Françoise, et Mrs. BONNEL Bernard, CAMUSET Jean-Louis, CORBE François, DUPUY Patrick, GAUTHIER Alain, HADJ KACEM Chedly, PERCEBOIS Denis, XAVIER Dominique.

Se sont excusés :

Mmes GAUVAIN Marie-Suzanne, GAUTHIER Elisabeth, Mrs. GAUTHIER Jean-Pierre, PALVADEAU Olivier, TOUZARD Michel, MASSONNAT Jean, LE MEIGNEN Loïc, COCHE Louis.

Se sont fait représentés par pouvoir validé :

Mmes COLLEU Michèle, CORBE Anne-Marie et Sylvie, GAUTHIER Martine et Elisabeth, GAUVIN Marie-Suzanne et Mrs DERAMBURE Philippe, DE SIMON Pierre, GAUTHIER Jean-Pierre, LE MEIGNEN Loïc, TOUZARD Michel .

Compte tenu du nombre d'adhérents à jour de leur cotisation (24 personnes), du nombre de présents ayant droit de vote (13 personnes) et du nombre de pouvoirs transmis (11), le quorum est atteint et l'Assemblée générale peut se tenir et délibérer en conformité à l'article 13 des statuts qui stipule un quota du quart des membres à jour de leur cotisation.

2 - RAPPORT MORAL

Le Président, Mr Jean-Louis CAMUSET, a donné lecture de son rapport :

Cher(e)s ami(e)s et chers collègues,

L'exercice 2015 a constitué la 25^{ème} année d'existence de l'association. Un bulletin hors-série a été édité à ce sujet, ayant nécessité un gros travail de compilation d'archives et de rédaction. Merci à l'équipe rédactionnelle. Dans ce hors-série, vous y trouverez rétrospectivement tout le travail accompli grâce à l'implication des différents intervenants : élus locaux et régionaux, jeunes en chantier d'insertion, agents communaux, bénévoles et spécialistes de la DRAC Haute-Normandie, sans oublier les visiteurs, qu'ils soient en famille, en groupe associatifs ou scolaires. Nous nous devons de leur témoigner notre admiration et reconnaissance.

Les actions accomplies ont concerné essentiellement le château : son dégagement, son étude, sa sauvegarde et sa valorisation. Différentes publications lui furent consacrées, des travaux ont été réalisés avec toute la complexité de leurs financements ; des fouilles archéologiques y furent menées ; des démarches de valorisations ont été lancées ; des animations et visites y sont faites. Plusieurs membres de l'association se sont investis dans ces réalisations. C'est pourquoi la Municipalité d'Ivry a délivré un tableau d'honneur à l'ensemble des membres de l'association et le Comité départemental de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a attribué au Président la médaille du Bénévolat.

Il est indéniable que des efforts ont été produits mais hélas le chantier n'est pas terminé. Il y a encore beaucoup à faire. Dans un contexte politico-économique en récession, il convient aux différents acteurs d'œuvrer en concertation et de collaborer avec plus de force et de ténacité que par le passé.

Quelle va donc être notre activité pour l'année à venir ? Les ateliers initialisés l'an passé vont se poursuivre et d'autres vont se mettre en place.

L'atelier " Théâtre " va poursuivre son action au château. Ainsi, le premier weekend des mois de Mai, Juin et juillet, ainsi qu'aux Journées du Patrimoine (les 17 et 18 Septembre) la troupe viking " Le Walhalla " implantera son campement et conjointement nous proposerons au public des contes, des visites et des jeux médiévaux pour les petits et les grands de 7 à 77 ans.

L'atelier " Maquettage ", après avoir réalisé la maquette de la Tour du début XI^e siècle selon une proposition de restitution de Erik Follain, réalisera une représentation de la bâtisse à la fin du XI^e siècle, dont les tours de Londres et Colchester présentent une analogie frappante.

L'atelier " Archéologie " ne verra pas de fouilles cette année, Mr Dominique PITTE ne pouvant s'y consacrer dans l'immédiat. La Société libre de l'Eure va publier fin Mars, dans sa revue "nouvelles de l'Eure", un article sur les graffiti de la grotte du Sabotier dont le problème de la conservation reste entier. Une étude des graffiti de l'église Saint Martin sera lancée afin d'en apporter une interprétation.

L'atelier " Histoire et Patrimoine " va finalisé son étude concernant la maison du Bailli. une publication est envisagée, avec l'accord du propriétaire Mr BONNEL. Une étude sera lancée concernant le développement artisanal, manufacturier et industriel du bas du pays d'Ivry ayant pour base le rôle et l'importance de l'Eure et de la navigation qui y fut jadis. Cela nécessitera un important travail de recherches aux archives départementales de l'Eure, de l'Eure et Loir et à la BNF.

L'atelier " Sorties culturelles " a tiré expérience des sorties faites à Louviers et au château d'Harcourt. Pour plus de commodité, nous prévoyons cette année deux sorties d'une journée (le samedi) et une autre plus conséquente sur un weekend. La nouveauté est que nous ouvrons ces sorties à toute personne intéressée et non plus réservées aux seuls membres de l'association. Le principe des déplacements en covoiturage reste d'actualité.

Plusieurs destinations sont possibles, à savoir :

- en journée (le samedi) : le musée de la tabletterie à Méru (Oise), le musée des graffiti à Verneuil-en-Halatte (Oise), le musée de la draperie à Louviers (Eure), le musée de la batellerie à Poses (Eure), le musée de la ferronnerie à Francheville (Eure) , le vieux quartier de Rouen (Seine Maritime), le musée A.G.Poulain et le vieux quartier à Vernon, ...
- sur un weekend : Domfront et Fougères (visite du château et de la ville médiévale), le musée de la pêche à Fécamp et la visite de la distillerie Bénédictine(Seine Maritime), le château de Guédelon (reconstitution d'un château médiéval) et le musée de la machine agricole (Yonne), ...

Nous comptons sur vous pour faire connaître dans votre entourage et auprès de vos relations ces différentes activités afin de susciter une participation plus importante et de pérenniser une ambiance conviviale et détendue.

Je vous remercie de la confiance que vous avez accordé jusque là envers l'équipe dirigeante et vous invite à continuer de soutenir notre action pour la sauvegarde, la valorisation et la promotion du patrimoine ivryen.

Débats / remarques :

Au sujet du château, l'association a fait un courrier à Mr le Maire concernant des points dangereux identifiés. Aucune réponse, tant de sa part que de la commission château, ne nous a été faite. Mme Françoise SOKOLOWSKI, élue municipale en charge du patrimoine, a évoqué des perturbations liées au changement de secrétariat général et d'équipe municipale consécutif aux dernières élections. Elle a rappelé que les points évoqués ont été pris en considération et que pour des aspects administratifs territoriaux et législatifs, seuls des employés municipaux ou une entreprise agréée par les monuments historiques pouvaient intervenir sur le site.

Concernant les activités envisagées cet été au château, Mme Françoise SOKOLOWSKI a rappelé que la municipalité faisant partie de la communauté de commune de la vallée Eure / Vesgre, intégrant le pays drouais, la compétence tourisme était du ressort de l'office de tourisme de Dreux. Mr Alain Gauthier, en tant que Vice Président, a fait des demandes écrites auprès de la mairie comme de l'OT de Dreux. Aucune réponse ne nous a été redonnée à ce jour, malgré plusieurs relances de notre part.

A propos des sorties culturelles, Mr Dominique XAVIER a alerté l'assemblée sur le fait que le musée de Louviers est devenu un hall d'expositions temporaires et que le musée de pêche à Fécamp n'a toujours pas ré-ouvert ses portes, les travaux de rénovation engagés depuis plus de deux ans n'étant toujours pas finis.

Concernant la maison du Bailli, Mr BONNEL a évoqué les dégradations engendrées dans la tour hexagonale (datant du XVI^e siècle) par les travaux de réfection de voirie dans la rue de la prison. Un litige reste en suspend concernant la Mairie, en tant que maître d'œuvre, l'entreprise de TP et son assurance.

2 - RAPPORT FINANCIER

Le Président a présenté les comptes (en annexe 1) tenus par la trésorière. Il a expliqué l'inflation du poste "publications" par l'édition d'un numéro hors-série du bulletin concernant les 25 années d'activité de l'association ainsi que celle d'un topoguide actualisé de la visite du château. Il s'agit là d'un investissement permettant de mieux faire connaître tant l'association que le patrimoine ivryen.

Le quitus a été donné à l'unanimité à la trésorière.

(en annexe 2 : le budget prévisionnel pour l'exercice 2016)

3 - Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration

Mme Anne-Marie LAMORT et MM. Jean-Louis CAMUSET, Denis PERCEBOIS, élus pour trois ans lors de l'AG du 9 Mars 2013, conformément à l'article 10 des statuts, sont sortants et se représentent. Aucune autre candidature au poste d'administrateur n'a été formulée. Les personnes ci-dessus sont réélues à l'unanimité. Leur mandat s'arrêtera en Mars 2018.

(en annexe 3 : composition du nouveau Conseil d'Administration)

4 - Renouvellement du Bureau

Mr Jean-Louis CAMUSET annonce qu'il ne se représente pas au poste de Président. Sa décision est liée à une nécessité de soins médicaux et à une nouvelle orientation de sa vie sociale.

Mr Alain GAUTHIER est candidat au poste de Président.

Mr Jean-Louis CAMUSET est au candidat au poste Trésorier.

Mme Anne-Marie LAMORT est candidate au poste de Secrétaire.

Aucune autre candidate n'ayant été formulée, le Conseil d'Administration a élu pour trois ans, conformément à l'article 10 des statuts, les membres du bureau ci-dessus désignés (en annexe 4)

5 - Fixation du montant de la cotisation

Le nouveau bureau propose la reconduction de la valeur de 17,00 euros pour la cotisation liée à l'exercice 2016. L'assemblée a donné son accord à l'unanimité.

6 - Questions diverses

Vue que des activités sont envisagées cet été en partenariat entre plusieurs associations et que des membres de celles-ci sont présents dans cette assemblée, Mr HADJ KACEM a rappelé un aspect de réglementation et de sécurité, à savoir :

Les associations ont pour obligation d'être assurées pour les activités qu'elles dispensent et doivent fournir chaque année à la Mairie une attestation de leur contrat d'assurance.

Clôture

L'ordre du jour ayant été traité et plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22h00.

Le Secrétaire : Anne-Marie LAMORT



Le Président : Alain GAUTHIER

